



QUALITÉ DE VIE, CULTURE ET SOLIDARITÉ – OCTOBRE 2022

PRÉVENTION SANTÉ À LA RÉUNION : NOUVEAUX REGARDS ET PLUS-VALUES D'UNE APPROCHE MIEUX TERRITORIALISÉE



Crédits : CESER Réunion

PRÉVENIR PLUTÔT QUE GUÉRIR

« Afin d'améliorer la territorialisation de la prévention santé à La Réunion, les instances décisionnelles devraient instaurer plus de démocratie en santé. Il s'agit de renforcer l'éco-citoyenneté par un meilleur développement des compétences psycho-sociales chez les Réunionnais. C'est pourquoi il est indispensable de mieux articuler l'Éducation nationale et l'éducation populaire. Le cercle vertueux de ce cheminement en trois temps selon les trois axes présentés dans ce rapport repose lui-même sur deux préalables : une évaluation permanente et une co-construction constante. »

M. Stéphane NICAISE

Président de la commission « qualité de vie, culture et solidarité »

Le rapport sur la prévention santé s'inscrit dans la continuité du rapport de 2014 sur le diabète à La Réunion et de la contribution de 2019 sur la nécessaire adaptation de la société au vieillissement de la population. Dans le contexte de la crise sanitaire, la territorialisation des politiques de santé est apparue inachevée à La Réunion. La commission a fait le choix de s'intéresser à la prévention en santé qui est un champ dans lequel les décideurs politiques locaux (cible principale de ce rapport) ont les prérogatives pour s'investir davantage. De fait, la santé dans le sens du soin médical relève du domaine régalién de l'État.

Le rapport a donné lieu à douze préconisations qui s'articulent sur trois échelles de temps : le long terme, le moyen terme, et le court terme. Le CESER a pour ambition de toujours apporter un éclairage sur le temps long aux décideurs politiques.

État des lieux. La Réunion est matériellement bien pourvue en équipements de santé, infrastructures sportives, routières, portuaires et aéroportuaires. À l'échelle de l'océan Indien, La Réunion est une société de consommation avancée. De même, nos instances politiques sont riches en ressources humaines mais insuffisamment coordonnées.

Dans le domaine de la prévention santé, ce manque de gouvernance partagée se retrouve à deux niveaux, premièrement, dans un recours encore trop hésitant à la conférence territoriale de l'action publique (C.T.A.P.) et deuxièmement, dans une efficacité en matière de prévention santé qui reste à consolider pour la conférence régionale de la santé et de l'autonomie (C.R.S.A.).



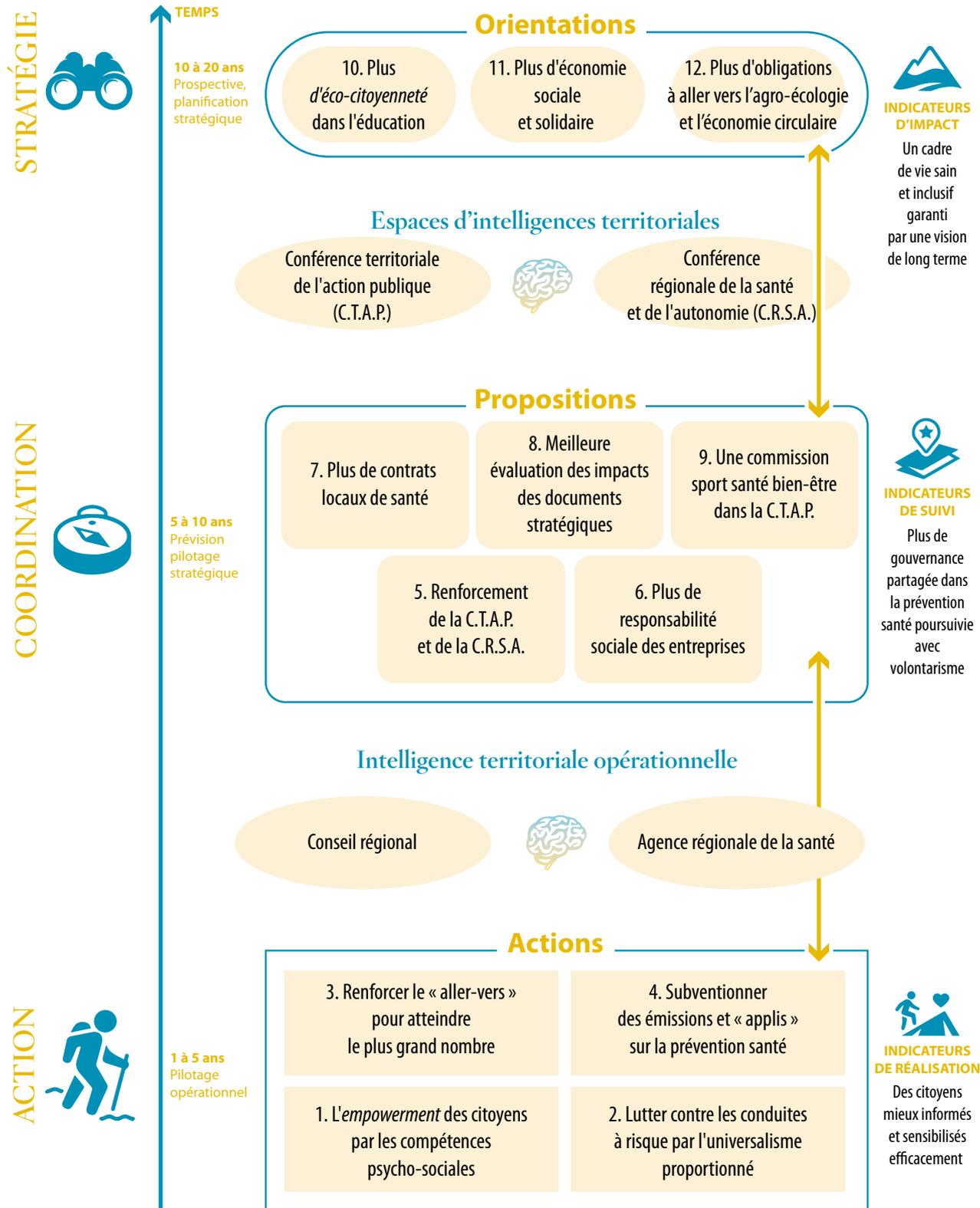
Crédits : Norma MORTENSON / Pexels

À côté d'une certaine opulence matérielle coexiste une forte précarité qui se trouve dans un taux de chômage 10 points supérieur à celui de la métropole, aux alentours de 18 % actuellement. L'accès au logement est aussi de plus en plus compliqué pour un nombre croissant de Réunionnais et le niveau de décrochage scolaire fait que 40 % de ceux qui rentrent au collège ne parviennent pas jusqu'au niveau bac.

Dans ce contexte de précarité persistante, un facteur aggravant vient impacter encore plus négativement la santé : il s'agit de la prépondérance de comportements individuels et collectifs contraires à l'**écologie humaine**. Cela s'exprime d'abord par la montée en flèche de la « malbouffe » dans l'alimentation des Réunionnais. L'**agro-écologie** n'est pas non plus assez implantée à La Réunion pour produire des aliments sains en quantité suffisante. Par ailleurs, les sanctions contre les atteintes à l'environnement sont encore bien trop faibles pour préserver un cadre de vie non pollué sur l'île. En conséquence, celui-ci se dégrade certes lentement mais inéluctablement, pour le moment. Au-delà du contexte, ces comportements dénotent un besoin fondamental d'être éduqués vers plus de **sport-santé**.

Les douze préconisations sont exposées dans le tableau au verso.

Synthèse des douze préconisations du rapport « Prévention santé à La Réunion : nouveaux regards et plus-values d'une approche mieux territorialisée ».



Conception et réalisation : CESER Réunion, nov. 2022, v.1.11.

